



Occupation du domaine public

Demande d'autorisation : **PARTICULIER**

La demande doit être introduite au moins 30 jours avant le début de l'occupation de la voirie,
sauf dérogation du Bourgmestre en cas d'extrême urgence.

Toute demande incomplète et/ou non signée ne pourra être traitée.

Nom et prénom du requérant :

Adresse du requérant :

n° tél du requérant :

☐ Nouvelle demande

☐ Prolongation

☐ Modification

☐ Complément

Nature des travaux :

☐ abattage d'arbres

☐ branchement électrique

☐ cérémonie (mariage, obsèques)

☐ container

☐ déménagement

☐ déchargement

☐ échafaudage

☐ égouttage

☐ ouverture en voirie

☐ ouverture en trottoir

☐ pose de conduite de gaz

☐ réfection voirie

☐ travaux de télécommunication

☐ travaux de toiture

☐ traversée(s) en voirie

☐ Autres :

Adresse du chantier :

Durée du chantier : du au

Responsable du chantier : nom :

(si différent du requérant) adresse :

téléphone :

Le chantier se déroulera ☐ en accotement/en trottoir ☐ en 1/2 voirie ☐ en voirie

Croquis/plan en annexe : ☐ OUI ☐ NON

Mesure(s) de circulation souhaitée(s)

☐ limitation de vitesse à 30km/h

☐ interdiction du stationnement sur emplacements : ☐ côté chantier ☐ côté opposé

☐ demi-voirie avec priorité de passage

☐ demi-voirie avec feux de signalisation

☐ fermeture de rue (portion à fermer :

.....)

☐ Autres :

Besoin en signalisation via le service de location communal : ☐ OUI ☐ NON

Si oui : Placement par le requérant ☐ Placement par le Service Technique Communal ☐

Si placement par vos soins : se référer au formulaire de location adéquat

Date et signature :